



GIRO.COM

**JANVIER
2007**



**" la qualité
de notre vie "**



Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1650 ex. par
Rahin Edition Communication
N° 66 - Dépôt légal 01/2007

LES VOEUX DU MAIRE, GILLES ROY

L'année 2007 s'ouvre à nous. Faisant suite à une autre année pleine d'événements heureux et malheureux, et préparant 2008 qui la suivra inéluctablement dans la marche du monde.

Le mouvement sans fin de ce monde est, pour nous, tout à la fois source de craintes et source d'espoir, puisqu'il signifie que les situations que nous vivons aujourd'hui peuvent changer demain. Ce qui nous semble aujourd'hui hors de portée peut ne plus l'être dans un avenir proche. A l'inverse, nos acquis pourraient être remis en question, car "rien n'est jamais acquis à l'homme" dit la chanson. Cette adaptation permanente à notre environnement commence bien avant notre naissance disent les spécialistes et se poursuit tout au long de notre vie.

Faces aux évolutions du monde qui nous entoure, parmi toutes les attitudes qui nous sont possibles, deux au moins ont fait la preuve de leur inefficacité : la résignation qui nous conduirait à l'inaction (comme l'autruche la tête dans le sable) attendant que cela se passe en nous morfondant d'être trop faibles et démunis devant les événements pour avoir la possibilité de "réagir" ; l'imprécation contre tous ceux (les Autres) qui auraient "eux" la possibilité de modifier le cours des événements à notre place dans un sens qui nous soit plus favorable, et qui "n'ont qu'à ..., mais ne font rien"

A l'aube de cette nouvelle année, intense politiquement, les sondages nous informent que le devenir de la planète mobilise plus de 80% d'entre nous, prêts à faire plus qu'un geste pour "agir" sur le réchauffement de la Terre, la désertification de surfaces toujours croissantes, la disparition de certaines espèces animales ou végétales. Pourtant en ce domaine, les scientifiques eux-mêmes reconnaissent que beaucoup des règles de la nature échappent encore à notre compréhension.

Alors, si nous sommes convaincus que de petits gestes accumulés peuvent renverser, à long terme, l'évolution actuelle des éléments naturels, combien plus devons nous l'être que nos comportements quotidiens envers nos proches, nos voisins, nos concitoyens, sont de nature à modifier la qualité de notre vie en société, et même de notre vie tout court. Et cela avec des résultats beaucoup plus rapides.

En cette période propice aux bonnes résolutions et aux vœux d'un avenir souriant et heureux, je vous souhaite à tous une bonne santé, et la force physique et morale de faire évoluer vos situations personnelles et vos relations aux autres, afin de faire de 2007 une vraie **BONNE ANNEE**.



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE

Cinq petits points étaient à l'ordre du jour de cette dernière réunion de l'année. 13 conseillers étaient présents et 3 représentés. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Le premier point portait sur une proposition d'acquisition du fond de commerce du "café de la mairie", suite à la procédure de mise en liquidation judiciaire de l'établissement. Dans la poursuite de la ligne

d'action décidée lors de l'acquisition des murs de l'établissement en 2005 (*en vue de sa destruction ultérieure*), le conseil décide de procéder à l'achat du fond de commerce pour un montant de 13 300 €.

Le deuxième point, conséquence du premier, porte sur une décision budgétaire modificative permettant l'inscription des 13 300 € précités au titre des immobilisations incorporelles.

" cette journée
ne sera pas fixée "



" 6 lots sur 14 "

" projet
de reconstruction
du Centre
Socio Culturel "



" toujours actif "

Le troisième point porte sur un enfouissement des réseaux électriques au voisinage de la caserne du SDIS (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*). La maîtrise d'ouvrage sera déléguée au SIAGEP (*Syndicat Intercommunal de Gestion des Equipements Publics*) ; le montant total des travaux s'élève à environ 22 000 € dont 12 000 resteront à la charge de la commune après déduction des subventions et du remboursement de la TVA. **Le quatrième point** concerne la journée

de solidarité instaurée par la loi du 30 juin 2004 au profit des personnes âgées et handicapées : désormais cette journée ne sera pas fixée dans le calendrier mais fera l'objet d'une déduction sur les congés annuels de chaque agent.

Le dernier point porte sur le choix des parcelles à marquer pour les coupes de bois de l'année 2007 ; sur proposition de l'ONF, le conseil retient le marquage de 5 parcelles en coupe jardinée pour un volume prévisionnel de 2265 m³.

CONSEIL DE LA CCHS DU 6 DECEMBRE

Le 6 décembre le conseil de la CCHS s'est réuni à Giromagny avec à l'ordre du jour une petite séance en 6 points. Vingt conseillers étaient présents et 4 étaient représentés. Tous les points traités ont fait l'objet d'un accord général, le président ne jugeant pas même utile de procéder à un vote formel sur les délibérations proposées.

En premier lieu, le conseil confirme le lancement en 2007 des tranches d'assainissement 19, 20 et 21 concernant les communes d'Auxelles-Haut, Auxelles-Bas, Rougegoutte et Vescemont et approuve le plan de financement qui comporte notamment une demande de subvention de l'état au titre de la dotation globale d'équipement (DGE) pour un montant de 200 000 € (*le montant prévisionnel des travaux est de l'ordre de 2 millions d'euros*).

En second lieu, le conseil confirme le lancement des travaux de construction du siège de la CCHS pour un montant d'environ 1,2 million d'euros et sollicite une subvention de l'état au titre de la dotation globale d'équipement pour un montant de 160 000 €.

Le troisième point porte sur une modification du budget afin d'inscrire une dépense de fonctionnement imprévue de 35 000 € correspondant à des frais de réparations et à un surcoût de retraitement des boues de la station d'épuration. Cette somme est inscrite en fonctionnement après réduction correspondante des sommes inscrites à la section d'investissement.

Le quatrième point porte sur une actualisa-

tion du régime indemnitaire des agents de la CCHS. Il s'agit d'une part de la mise en conformité des pratiques avec la législation et d'autre part de regrouper en un seul texte l'ensemble des activités concernées (*soit 16 régimes différents concernant 3 filières ; grâce vous est donc faite des détails !*).

Le cinquième point porte sur l'attribution partielle des marchés concernant la construction du siège de la communauté, suite aux propositions de la commission d'appel d'offres réunie le 17 novembre. Seuls 6 lots sur les 14 soumis à l'appel d'offres ont été déclarés fructueux. Le président est autorisé à signer les marchés correspondants pour un montant de 423 417 €. Les lots déclarés infructueux feront l'objet d'un nouvel appel d'offres.

Le sixième point porte sur une revalorisation du marché de la maîtrise d'œuvre de la construction du siège de la CCHS, suite à l'augmentation prévisionnelle (de 650 000 à 965 000 €) du montant des travaux. Un avenant sera signé portant le marché de 73 775 à 103 832 €.

En dernier lieu, le conseil décide que la prochaine réunion du conseil aura lieu en mairie d'Auxelles-Haut.

Au rang des questions diverses, le président évoque le lancement en 2007 d'une étude sur un projet de reconstruction du Centre Socio Culturel : une nouvelle qui réjouira certainement un grand nombre de bénévoles engagés dans l'action sociale et culturelle dans notre commune et alentours !

LA VIE COMMUNALE

Médailles d'honneur communales : lors d'une réunion en mairie le 24 novembre, le maire, Gilles ROY, a remis des médailles d'honneur à 7 employés communaux et 2 élus. Sylvie KELLER, Patricia BEYER, Dominique DUCASSE et Stéphane VERRIER ont reçu une médaille d'argent pour 20 années de travail ; Jean-Claude BRALET a reçu une médaille de vermeil pour 30 années de service ; Michèle HELLE et Michel JACQUEZ ont reçu une médaille d'or pour 35 années de service. Deux élus ont reçu une médaille de vermeil pour 30 années d'engagement au service de la commune : Denis MARSOT, entré au conseil en 1971 et Jean TRAVERS,

également entré au conseil en 1971, qui s'est retiré de cette instance en 2001 (*non sans avoir suscité de nouvelles vocations !*) mais qui reste toujours actif au sein du CCAS.



Concertation de quartier : Le 29 novembre, les élus recevaient à nouveau les habitants du quartier centre pour évoquer la vie au sein du quartier, les problèmes quotidiens ou récurrents, les actions à poursuivre, celle à envisager, ... Signe d'une situation semble-t-il assez satisfaisante, 5 citoyens seulement ont répondu à l'invitation lancée par Jean LEFEVRE, l'animateur de la commission "cadre de vie" qui était accompagné par 4 membres du conseil municipal. Petit point d'encouragement pour les élus, la séance s'ouvrait par des remerciements concernant les travaux effectués suite à la précédente réunion. Sont ensuite signalés des désordres locaux (portions de trottoirs, escaliers, ...) auxquels il pourra vraisemblablement être remédié dans des délais assez brefs. Un point difficile occupera ensuite l'essentiel des discussions pendant le reste de la soirée : les "nuisances" apportées par les

réunions bruyantes d'adolescents. Cris, insultes, bris de bouteilles semblent le lot quotidien des soirs d'été derrière la mairie ou au voisinage de la place des Mineurs. Au-delà de l'exaspération on note aussi l'inquiétude pour la santé des jeunes qui consomment de grandes quantités d'alcool et l'interrogation vis-à-vis de l'attitude des parents qui laissent à la rue des enfants dont certains ont à peine une douzaine d'années. Une situation qui soulève donc de nombreuses questions qui n'auront pas de réponses immédiates mais qui focaliseront certainement l'attention des élus.

La prochaine réunion de quartier est programmée le 7 février ; elle concernera les habitants du quartier des Prés Heyds (i.e. les rues des Prés Heyds, St. Jean, des Prés, sous la Côte, d'Auxelles, des Castors, des Carrières, du Quartier Mutin, des Tuileries, ainsi que le Faubourg de France et la route du Fort Dorsner).

GIROMALIN



Diplômes d'honneur : Le 7 décembre, les donneurs de sang étaient à l'honneur avec une remise de diplômes d'honneur au nom du ministre de la santé. Bien que les invités n'aient pas tous répondu à l'appel d'Evelyne THEVENOT, la présidente de la Croix Rouge du secteur de Giromagny, on peut noter que plus de 200 personnes se sont présentées aux 4 collectes organisées en 2006. La présidente a rappelé que les activités de la délégation locale de la Croix Rouge Française du secteur de Giromagny reposent sur trois axes : le don du sang bien sûr mais aussi la formation aux secours et l'aide aux familles. Le don du sang est organisé en mairie, en partenariat avec le centre de transfusion de Besançon, 4 fois par an, le jeudi de 16H00 à 19H30 (les dates pour 2007 sont les 08 mars, 21 juin, 04 octobre et 06 décembre) ; La formation aux premiers secours est délivrée principalement sous la forme d'un stage

de 10 heures ouvert à toutes personnes, et notamment à celles ayant un rôle d'encadrement. 40 personnes ont ainsi reçu une attestation de formation (AFPS) en 2006 (renseignements au 03 84 27 34 06) ; L'aide aux familles consiste en la distribution de colis alimentaires une fois par mois de novembre à avril. 47 familles en ont bénéficié en 2006. Les inscriptions se font sur demande écrite de l'assistante sociale ou du CCAS des communes du secteur.

Le Ballon c'est plus malin en bus ! Du 27 décembre 2006 au 11 mars 2007 inclus le SMTC, en collaboration avec l'Office du Tourisme, propose des navettes au départ de la place des Mineurs. Le samedi et tous les jours pendant les vacances scolaires, départ à 12H00 et retour à 17h50 ; tous les dimanches, départs à 09H00, 12H00 et 13H20 et retours à 10H20, 13H15 et 17H50. Les réservations doivent s'effectuer la veille au plus tard (numéro vert 0800 824 923). Attention : le bus neige ne circule que si les pistes sont ouvertes. En cas de doute, consultez l'info neige 24/24 au 08 92 68 25 90 (ou le lien météo sur www.smiba.fr).

Numéro unique : Depuis le premier décembre, il est possible d'obtenir des informations générales ou personnalisées sur la retraite de sécurité sociale, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, en composant le 3960 (en déboursant cependant 0,12 € par minute).

GIROPOTINS

Subvention : une subvention de 132 900 € destinée à la réfection de la piscine d'Etueffont nous est annoncée par notre député, Michel ZUMKELLER, suite à une "sensibilisation" du ministre de la jeunesse et des sports, Jean-

François LAMOUR, conduite en liaison avec le président de la fédération Française de natation. Une subvention qui vient certainement à point nommé étant données les difficultés rencontrées par cette opération.



" exaspération et interrogations "



" don du sang "



" tous les dimanches "



" sensibilisation "



" plusieurs membres
parmi l'élite "



" ni ...
ni ... "



" la seule idée "

Performances : l'US Giromagny athlétisme a tenu son assemblée générale le samedi 25 novembre ; c'était l'occasion de faire le point sur la saison écoulée. Plusieurs membres figurent parmi l'élite nationale dont Rosari PITO, vice champion de France de lancer du disque en section cadets ; de ce fait, il figure sur la liste nationale des athlètes de haut niveau établie par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Plusieurs records du Territoire et même de Franche Comté ont été battus cette année : disque cadets par Rosari PITO (51,47 m), marteau minimes par Alexis VALDENNAIRE (50,36 m), marteau benjamin par Hurricane PITO (38,15 m).

HARMONIE : UNE MISE AU POINT DU MAIRE, GILLES ROY

Faisant suite aux griefs émis (*dans la presse*) par l'Harmonie, une rencontre a été organisée en mairie, le samedi 9 décembre, entre une délégation de membres de l'Harmonie et les représentants de la municipalité.

Le Maire a rappelé que, loin d'être défavorisée, l'Harmonie était l'association la mieux "soutenue" financièrement par la commune. N'étant, de loin, ni l'association comprenant le plus de membres, ni une association qui forme et encadre beaucoup de jeunes, le soutien de la commune lui était jusqu'ici attribué en raison du nombre de manifestations communales auxquelles elle apportait sa participation musicale. C'est précisément pour ces raisons (peu de membres et recrutement quasi inexistant) que l'association ne peut plus honorer les participations aux animations qui sont prévues à son propre calendrier. La municipalité n'a pu que constater au fil des années l'abandon de la participation musicale au carnaval, et successivement arrêter le feu de St. Jean et dispenser l'Harmonie de sa prestation au repas des anciens, s'assurer du concours d'autres ensembles musicaux pour pallier les défaillances de l'Harmonie pour un certain nombre de manifestations patriotiques

Le problème central semble donc être l'effectif. Le maire a demandé aux participants quelles étaient, selon eux, les causes de cette baisse des effectifs et quelles solutions ils envisageaient. Il semble, d'après les réponses obtenues, que les causes de départs de musiciens sont multiples et pas toujours faciles à analyser (vie professionnelle prenante, éloignement de la région, objectifs musicaux collectifs peut-être trop contraignants par rapport aux attentes de certains participants, etc.).

Concernant le recrutement des jeunes, exploiter le vivier de l'école intercommunale de musique de l'ACV reste la seule idée proposée par les représentants de l'Harmonie. Mais de ce côté les tentatives se soldent plutôt par un échec. Les jeunes qui y apprennent la musique et la pratique instrumentale

Giromagny en habit de fête : les élus de la commission fleurissement et les employés municipaux ont mis tout leur cœur à l'ouvrage pour décorer notre cité pendant la période des fêtes. Une oreille indiscreète a récolté quelques secrets de fabrication : un gros sapin à prélever dans la forêt communale, des petits à acheter, des pommes de pin aux bons soins de 2 de nos concitoyens, des bombes de peinture, du papier brillant, des cadres de bois adaptés aux fenêtres (*sur une idée de Anne-Sylvia*), des guirlandes électriques, une nacelle élévatrice, un peu d'imagination et ... beaucoup de travail et de persévérance sous la houlette de Marie-Noëlle MARLINE, maire adjointe chargée des fêtes, des cérémonies et de la vie associative. Un grand merci à tous !

se tournent davantage à la sortie vers l'orchestre de jazz de l'école que vers les harmonies du secteur. Et ce, malgré les incitations financières de la commune de Giromagny. En effet, dans le cadre de l'école intercommunale de musique les statuts prévoient que les frais de la formation musicale sont pris en charge pour 1/3 par le Conseil Général, et 1/3 par les communes adhérentes, dans le but d'aider à la diffusion de la culture et de la pratique musicale dans le secteur sous vosgien. Les frais d'inscription à la charge des parents sont de ce fait limités à 1/3 des coûts.

Pour aider au recrutement, notre commune a accepté de prendre en charge la part familiale à la condition que l'élève (enfant ou adulte), quelle que soit sa commune d'origine, pratique pendant quelques années au sein de l'Harmonie de Giromagny. Les membres de l'Harmonie souhaitent aujourd'hui que la commune aille plus loin en passant de l'incitation à la contrainte en refusant de financer toute formation musicale qui ne déboucherait pas sur un engagement à l'Harmonie. Le Maire répond que cette solution supposerait que toutes les communes, ainsi que le Conseil Général, renoncent à financer la formation musicale en général pour répondre aux carences de recrutement des 2 harmonies du secteur (Giromagny et Rougemont le Château). Néanmoins il sera pris contact avec les responsables de l'harmonie et le Maire de Rougemont pour rechercher ensemble et proposer éventuellement d'autres accords avec l'école de musique de l'ACV. Cela ne dispense pas l'Harmonie de faire sa propre analyse sur sa capacité à garder ses adhérents et à en séduire d'autres

Concernant la subvention 2006, le complément à la subvention votée par le conseil municipal en mars sera versé. En revanche, dans le cadre de l'attribution des subventions 2007, la commission municipale tiendra compte des besoins réels de fonctionnement de l'Harmonie et de sa participation à l'animation de la commune.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 32 25 **GDF:** 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr